

\*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – *Définition AFG-FIR*



## GOVERNANCE

### Assemblées générales 2022 : vigilance sur 3 thèmes

La saison des assemblées générales a démarré et plusieurs résolutions ont déjà été scrutées de près par les professionnels de la gouvernance. Chez **Stellantis**, le calcul du montant de la **rémunération** du dirigeant est remis en cause : il serait de 19 millions d'euros selon le groupe alors que, selon l'agence d'analyse et de conseil Proxinvest, il atteindrait... 66 millions d'euros, en appliquant les méthodes IFRS et les recommandations de l'AFEP-MEDEF. Pour mémoire la moyenne du CAC 40, auquel Stellantis appartient, tourne plutôt autour de 4 millions d'euros. « *Tous font des calculs complexes en prenant des panels d'entreprises comparables pour montrer que leurs rémunérations ne sont pas si élevées. Mais les indicateurs peuvent laisser à désirer* », déclare Loïc Dessaint, directeur de la recherche de Proxinvest. Autre rémunération contestable : celle du dirigeant de **Teleperformance** avec 19 millions d'euros, soit la troisième du CAC40 alors que sa capitalisation est la 30ème de l'indice. Pour parer aux oppositions potentielles, l'entreprise met en avant ses enquêtes de satisfaction des salariés qui obtiennent des scores de maréchal (98% d'employés satisfaits), en contradiction manifeste avec le taux de turnover annuel qui atteint 78 %. Deuxième thème de gouvernance qui sera dans le viseur des investisseurs responsables : les **successions** mal préparées qui laissent des dirigeants prolonger leurs mandats au-delà de 65 ans. Le premier ciblé est **Xavier Huillard**, PDG de **Vinci**, âgé de 68 ans, qui n'a toujours pas présenté de politique de succession. Le second concerne **Franck Riboud**, âgé de 67 ans et nommé Président d'honneur de **Danone** : concernant cette résolution en particulier, Phitrust, société de gestion spécialiste de la gouvernance, vient de déposer une résolution externe demandant de clarifier précisément ce rôle de Président d'honneur attribué à l'ancien PDG du groupe. **Orange** n'est pas en reste, avec la proposition de nomination de Jacques Aschenbroich, comme Président du conseil pour 4 ans, alors qu'il est âgé de 68 ans, et qu'il est par ailleurs aussi Président du conseil d'administration de Valéo. Troisième sujet de contestation potentiel, le fameux **say on climate** : TotalEnergies, Getlink (ex-Eurotunnel), EDF, Engie, les foncières ICADE et Mercylis ainsi qu'Amundi, vont soumettre leurs stratégies climat au vote des actionnaires. Outre l'analyse détaillée des stratégies, les actionnaires pourraient sanctionner les entreprises qui, comme Vinci ne soumettraient pas au vote ces stratégies ou le bilan des engagements déjà pris.

Promepar AM qui a décidé d'appliquer la politique de vote de Proxinvest dans l'exercice de ses droits de vote, tout en se gardant la possibilité d'y déroger, s'engage dans ses principes, à voter dans l'intérêt exclusif des porteurs, en encourageant la transparence, la cohérence, l'intégrité, l'équité et le développement durable.

Sources : *Novethic – Promepar AM*



## FINANCE DURABLE

### Bientôt un reporting environnemental pour les entreprises américaines

Les **sociétés cotées à Wall Street** seront bientôt obligées de communiquer leurs émissions de gaz à effet de serre ainsi que leur exposition au risque climatique, selon un **nouveau règlement** adopté par le régulateur américain des marchés financiers (SEC). Le texte, approuvé par trois des quatre dirigeants de la SEC, s'inspire d'initiatives similaires déjà adoptées par plusieurs régulateurs, notamment au Japon et en Europe. Ainsi, les entreprises devront faire figurer dans leur **rapport annuel** des données sur les émissions résultant de leurs activités directes (**scope 1**) ainsi que de leur consommation d'énergie (**scope 2**). Le calendrier est étalé de **2024 à 2026** pour la mise en application, selon la taille des sociétés. Elles devront, plus tard, également intégrer des informations sur les émissions de **scope 3**, c'est-à-dire concernant les fournisseurs de l'entreprise et la consommation des biens ou services qu'elle produit (en amont et en aval). Resteront exempts de ce scope 3 les groupes dont le flottant (total des actions susceptibles d'être échangées sur le marché) est inférieur à 250 millions de dollars, ainsi qu'à celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100 millions de dollars (avec certaines limites de flottant). Les sociétés cotées à New York devront aussi **faire état des risques liés au climat** et de leurs effets, avérés ou potentiels, sur la stratégie, le modèle économique et les prévisions de ces entreprises. « *C'est un tournant décisif* », a déclaré l'une des quatre dirigeantes de la SEC. Pour Janet Yellen, la secrétaire américaine au Trésor « *Les investisseurs et les entreprises réclament depuis des années des informations fiables qui puissent être utilisées pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat* ». Si la Chambre de commerce américaine s'est dite « *préoccupée par l'approche prescriptive de la SEC* », elle s'est néanmoins déclarée prête à travailler avec le régulateur pour établir des règles claires et applicables.

Source : *Bloomberg*

### Taxonomie sociale

Après la taxonomie des activités vertes, la Plateforme européenne sur la finance durable vient de rendre son dernier rapport sur la **taxonomie sociale**. Celle-ci vise à guider les investisseurs à **orienter les capitaux vers des activités contribuant à atteindre les 17 ODD** (Objectifs du Développement Durable des Nations Unies). Trois objectifs sociaux pour chaque type de partie prenante ont été définis : assurer un travail décent pour les salariés tout au long de la chaîne de valeur ; garantir des standards de qualité de vie pour les consommateurs ; enfin, préserver l'inclusivité et leur développement durable pour les communautés affectées par les activités économiques. Ces objectifs sont assortis de sous-objectifs : formation continue, dialogue social, salaires vitaux, accès aux services de base, logement, éducation, assistance aux démunis, inclusion des

personnes handicapées. Contrairement à la taxonomie verte, la taxonomie sociale ne sera **pas basée sur la science** mais sur des **grands principes et normes** qui font autorité à l'échelle internationale, comme les guidelines de l'OCDE pour les entreprises multinationales, la Déclaration des **droits de l'Homme** ou encore les huit conventions fondamentales de l'OIT. La Commission va étudier les propositions des experts en vue d'une éventuelle proposition législative.

Source : [Novethic - RSEDataNews](#)



## ENVIRONNEMENT

### Retour du charbon

En 2021, la production d'électricité à partir de charbon a augmenté en Europe pour la première fois depuis 2011. En **croissance de 18 %**, elle atteint 579 TWh, contre 470 TWh en 2020, selon Rystad Energy. Logiquement, la production se concentre à l'est de l'Europe, en Allemagne et en Pologne où de nombreuses centrales sont encore actives. La **Pologne**, en particulier, a fait croître sa production d'électricité à base de charbon de **7 %** entre 2019 et 2021, devenant pour la première fois depuis cinq ans exportateur net d'électricité en Europe. En **France**, où la production nucléaire est au plus mal, le charbon a aussi progressé de 2 TWh entre 2019 et 2021. Ce **phénomène pourrait s'amplifier** en 2022, en raison des craintes d'approvisionnement en gaz dues à la crise russo-occidentale; déjà, au cours de la première semaine de mars, la **production d'électricité à base de charbon** a crû de **51 %** en Europe. Face aux difficultés d'approvisionnement qui se profilent, ces centrales au charbon offrent des **atouts indéniables** car elles peuvent être allumées très rapidement. Dans sa liste de mesures préconisées pour réduire la dépendance de l'Union Européenne au gaz russe, l'Agence Internationale de l'Energie a explicitement **exclu un recours massif** à cette énergie qui, de fait, augmenterait les émissions de CO<sub>2</sub>, mais elle reconnaît qu'« **une bascule temporaire des centrales à gaz vers celles au charbon ou au fioul pourrait réduire la demande de gaz de 28 milliards de mètres cubes. Les centrales à charbon seules permettraient d'économiser 22 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an et de produire 120 TWh additionnels** ». Devant les incertitudes sur les stocks de gaz qui seront disponibles l'hiver prochain et alors que la disponibilité du nucléaire - première source d'électricité en Europe - risque d'atteindre un point bas avec l'effondrement de la production annoncé par EDF, certains pays s'y préparent y compris le Royaume Uni, l'Italie et la France. De là à se demander si cette crise énergétique pourrait **mettre en péril le Green-Deal européen** il n'y a qu'un pas. « **Oui à court terme** » concède Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique. « **Mais cela renforce aussi la prise de conscience que la situation n'est plus tenable à moyen et à long terme** » s'empresse-t-elle de rajouter. Et d'insister : « **Parmi l'ensemble des ministres de l'énergie, un large consensus s'accorde sur le fait que la mise en œuvre la plus ambitieuse et la plus rapide possible du Green Deal est une des voies pour sortir de notre dépendance aux fossiles russes. La solution n'est pas de ralentir la transition écologique mais de l'accélérer** ».

Source : [Les Echos](#)

### Charbon à court terme mais renouvelable à long terme

En effet, si le charbon fait son retour pour parer au plus pressé, plusieurs pays de l'Union européenne s'engagent sur une augmentation des renouvelables : le gouvernement **néerlandais** va doubler ses prévisions de production d'énergie éolienne offshore d'ici 2030, en partie grâce à la définition de trois nouvelles zones en mer du Nord où seront construits des parcs éoliens offshore. De son côté le **Danemark** a approuvé des subventions de plus d'1,25 Md de couronnes danoises (168 M€) pour lancer un appel d'offre visant à se doter d'une capacité d'électrolyse allant jusqu'à 6 GW, afin de produire de l'hydrogène vert à partir d'électricité renouvelable. **L'Allemagne** qui dans un premier temps pourrait maintenir ses centrales nucléaires en activité, veut se doter de 100% d'énergie renouvelable d'ici à 2035, avec une part d'énergie éolienne ou solaire qui devrait atteindre 80% d'ici 2030. Sur le **nucléaire**, outre les projets d'expansion à l'ordre du jour en France, le gouvernement **belge** a annoncé prolonger de dix ans l'exploitation de deux centrales nucléaires qui devaient fermer en 2025.

Sources : [RSEDataNews](#)

### EN BREF

- Le **FIR** (Forum pour l'Investissement Responsable), dont Promepar AM est membre, a co-signé une lettre destinée à la SEC pour soutenir un projet de dépôt de résolution externe à l'assemblée générale d'**Amazon** afin de l'obliger à publier un rapport de **transparence fiscale**.
- L'Antarctique**, région la plus froide de la Terre avec des températures de -55 °C en moyenne dans l'année, est actuellement touché par une **vague de chaleur** sans précédent avec un record de -11,5 °C. La planète a déjà gagné environ +1,1°C depuis l'ère pré-industrielle, alors que la limite attendue à ne pas dépasser doit être de +1,5°C en 2100.
- L'AIE**, Agence Internationale de l'Energie a présenté **dix actions clés** pour freiner d'urgence la consommation de carburants et économiser ainsi 2,7 millions de barils de pétrole par jour dont la réduction d'au moins 10 km/h des vitesses sur autoroute ; trois jours de télétravail par semaine ; circulations alternées ; amélioration du fret routier...
- Air Liquide et Eni** ont annoncé avoir signé un protocole d'accord pour l'étude de solutions permettant de réduire en priorité les émissions de CO<sub>2</sub> des industries les plus difficiles à décarboner dans le bassin méditerranéen. Le marché du CCS devrait quadrupler d'ici 2025.
- 15 projets français** ont été sélectionnés dans le cadre du **Projet Important d'Intérêt Européen Commun sur l'hydrogène**. La Commission européenne sélectionnera d'ici l'été 2022, ceux qui pourront bénéficier d'aides parmi les **7 Mds** d'investissements publics et privés destinés aux centaines de projets retenus.

### CONTACT

▪ Murielle HERMELLIN

Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles  
[murielle.hermellin@bred.fr](mailto:murielle.hermellin@bred.fr)

PROMEPAR Asset Management  
est signataire



GRUPE  
BRED

